

**Demande de dérogation scolaire
d'une commune extérieure pour venir à Villefontaine**Première demande Renouvellement Date de réception (avec justificatifs) :

Ecole de secteur :

Ecole demandée :

Niveau scolaire (année 2021/2022) :

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Nom du (des) responsable(s) de l'enfant :

Adresse complète :

Tél. domicile :

Tél. portable :

Courriel :

Lieu de travail de la mère :

Téléphone :

Lieu de travail du père :

Téléphone :

Motif de la demande : si l'enfant est gardé par la famille, préciser leur nom, prénom, adresse et fournir impérativement une attestation sur l'honneur établie par la personne qui garde l'enfant + copie de son justificatif de domicile (récent) + copie de sa carte d'identité

- si l'enfant est gardé par une nourrice, fournir impérativement 1 fiche de paie récente ou copie de son contrat de travail

Avis du Maire de la Commune du domicile :**Favorable :**

Signature et tampon de la Mairie du domicile :

Défavorable :

observations :

Avis de l'Adjoint de Villefontaine en charge des affaires scolaires : favorable défavorable

Observations :

Date :

Signature :

Cet imprimé doit impérativement être renvoyé au service scolaire avant le 16/05/2021, avec les justificatifs.

Tout dossier incomplet ne sera pas réceptionné. Les demandes seront examinées lors de la réunion de la commission qui se déroulera début juin 2021. La décision définitive sera transmise aux familles par courrier.

ACCUSE DE RECEPTION D'UNE DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE

Vous avez déposé un dossier de dérogation. Cette demande sera étudiée lors de la commission des dérogations début juin 2021 et une réponse vous sera apportée par écrit.